

MÉDIAS ■ Avant France 3 et après France Bleu, Radio PAC en direct de La Croisille-sur-Briance. Après la venue de Radio France Bleu Limousin le 18 avril dernier en direct de la foire de La Croisille et avant la venue de France 3 Télévision le 28 mai prochain pour un reportage sur la commune,



REPORTAGE. Radio France Bleu Limousin à La Croisille.

c'est Radio Pac qui sera présente vendredi prochain de 21 heures à 23 heures en direct de la mairie pour réaliser une émission spéciale de « Vendredi soir en accordéon ». Sont invités à participer à cette émission en direct, en dehors du maire pour présenter la commune, Nicole Berges, Clody Musette et son chanteur Bernard Jumeau, le président de l'Escola dau Mont-Gargan et la présidente de Croisille Country. ■

LES BALS DE LA FOIRE ■ A Linards. Soucieuse de préserver les traditions, l'Escola dau Mont-Gargan a décidé de relancer les bals de la foire !

Ces bals qui avaient lieu autrefois dans les salles de bals des restaurants crousillauds étaient organisés depuis quelques années par Clody Musette. L'année dernière, ils étaient organisés de façon discontinue au plus grand regret des danseurs, fidèles à l'ambiance chaleureuse de ces bals. La salle des fêtes de La Croisille étant occupée, le bal de la foire est exceptionnellement délocalisé à Linards. Ils vous attendent donc, le vendredi 18 mai, à partir de 15 heures, au restaurant La table Linardais à Linards. La musique sera assurée par les musiciens habituels avec l'ami Clody en chef d'orchestre !

L'entrée reste inchangée à 8 €.

Chabatz d'entrer !

Toutes les prochaines dates des bals sur : ecoledumontgargan.com ■



BALS. Exceptionnellement, le bal de la foire du 18 mai sera délocalisé à Linards.

■ BUJALEUF

Chantier d'aménagement d'abreuvoirs

Un chantier d'aménagements d'abreuvoir le long de la Vienne va démarrer mi-juin à Bazenant, commune de Bujaleuf).

Les travaux seront effectués dans le cadre du contrat territorial Vienne Amont pour un montant de 34.476 € par l'entreprise Chognot. Ces aménagements seront complétés par la mise en défense de 3.200 m de cours d'eau par l'agriculteur (2 km de Vienne et 1,2 km du ruisseau de Bazenant).

Financement : Les aménagements sont financés dans le cadre du contrat territorial Vienne Amont à hauteur de 80 % (60 %



SUR LE RUISSEAU DES FANTAISIES. Remplacement de buse sous une voirie communale afin de restaurer la continuité écologique sur le ruisseau des Fantaisies.

agence de l'eau + 20 % région). La fédération de pêche

77 participe également à hauteur de 5 %.

L'agriculteur Gaec Fraysse) participe à hauteur de 15 %.

Continuité écologique : Un second chantier va débuter sur la commune d'Augne. Il s'agit d'un remplacement de buse sous une voirie communale afin de restaurer la continuité écologique sur le ruisseau des fantaisies. Le chantier débutera en juin, il sera effectué par l'entreprise Dussouchaud pour un montant de 19.084,80 €. Ce chantier est financé à 80 % par l'Agence de l'eau, 10 % la commune d'Augne et 10 % le PETR du Pays Monts et Barrages. ■